

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 16 Février 2016

L'an deux mil seize, le seize du mois de février, le Conseil Municipal de la Commune de CONDAL, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Jean-Louis DESBORDES, Maire.

Présents : Mr Jean-Louis DESBORDES, Mr Claude BOURCET, Mr Lilian MALIN, Mr Rodolphe MAZOYER, Mme Françoise WILLAUER, Mme Marie-Claude GUILLEMOT, Mme Elisabeth LYONNAIS, Mr Michel MOULON, Mr Lionel CABUT, Mme Emilie PONT, Mme Marie-Thérèse MICHAUD.

Le Conseil municipal nomme Françoise WILLAUER, secrétaire de séance.

1/ Orientations budgétaires

Le maire rappelle à l'assemblée que le vote du budget et l'approbation du compte administratif auront lieu courant mars, la date sera arrêtée en fonction des disponibilités du percepteur. Les prévisions en matière d'investissement sont les suivantes : aménagement du local périscolaire, mise en sécurité de l'installation électrique du vestiaire du stade, limiteur de son pour la salle des fêtes et travaux au vieux cimetière.

2/ Renouvellement CAE

Le maire explique au conseil municipal qu'il est possible de renouveler une dernière fois et pour 6 mois le contrat aidé de Monsieur JOUFFROY Laurent, le conseil n'oppose aucune objection à ce renouvellement. Il indique qu'il convient d'ores et déjà de rechercher un remplaçant pour septembre, si possible sur Condal et éligible au dispositif CASA (Contrat Aidé Structure Apprenante).

3/ Subventions

Le maire rappelle au conseil les subventions accordées durant l'année 2015, il souligne l'importance de la subvention communale aux associations locales ainsi que la participation au feu d'artifice organisé par le comité des fêtes à hauteur de 50% de la facture.

Le conseil municipal après discussion décide d'accorder les subventions suivantes :

➤ Association sportive Condal/Dommartin	650 €
➤ Club de la bonne humeur	650 €
➤ Ecomusée de la Bresse	50 €
➤ Ligue contre le cancer	100 €
➤ ADMR	200 €
➤ Harmonie de St Amour	300 €
➤ Délégation Education Nationale	68€
➤ Comité bressan d'action sociale	30€
➤ Les amis de la musique	100€
➤ Au panier bressan	70€
➤ Prévention routière	80€
➤ Maison familiale et Rurale Bâgé	50€
➤ Maison Familiale La Vernée	50€
➤ Facteur calendrier	50€

Une délibération sera prise dans ce sens.

4/ Aménagement cimetière et jardin école

Les élus chargés d'étudier l'aménagement du vieux cimetière présentent un devis de 4560 € pour une clôture en remplacement de la haie existante. Certaines modalités restent encore à préciser mais la somme de 4560€ sera inscrite au budget 2016.

Le conseil accepte le principe d'aménager des carrés potagers derrière le préau des écoles pour une activité jardinage qui sera mise en place dans le cadre des activités périscolaires au troisième trimestre. Une réunion aura lieu le samedi 27 février, afin de décider de l'implantation. Ces travaux seront confiés à l'agent communal.

5/Affaires en cours

Une réunion a eu lieu avec l'architecte choisi par la commission d'appel d'offres : Mr LADOY Georges de Lons le Saunier qui a visité le local et entendu les demandes des élus sur les travaux à réaliser.

Un planning qui reste à finaliser a été communiqué à la mairie avec un objectif de fin de travaux pour la prochaine rentrée.

6/ Actualité intercommunale

Malgré la mobilisation active des maires de Varennes, Dommartin et Condal, le camion citerne grande capacité (CCGC) utilisé jusqu'à présent par le CIS va être réformé et rendu à la commune de Dommartin les Cuiseaux à qui il appartient. Le Maire fait part de son inquiétude face à cette décision, certains secteurs de la commune n'étant pas desservis par un réseau d'eau suffisant pour assurer la défense contre l'incendie dans de bonnes conditions.

Le projet d'épicerie solidaire sur le secteur est abandonné faute de local disponible sur les différentes communes, l'association « le panier bressan » prendra le relais tous les 15 jours et une navette sera mise en place pour emmener les personnes jusqu'à Louhans.

L'assemblée générale du SIVOM du louhannais a eu lieu et les moyens mis en place (informations dans les écoles et sur le site internet, compostages, broyages) ont permis une diminution de 11 % des déchets et donc moins de frais pour le traitement.

7/ Questions diverses

Lors d'une récente rencontre avec l'inspecteur de l'éducation nationale les maires de Condal et Dommartin les Cuiseaux, ont été informés de la probable fermeture d'une classe du RPI. Les effectifs abordent une courbe descendante et un poste d'enseignante serait supprimé. Il a donc été décidé d'un commun accord d'évaluer les effectifs en très petite section à la prochaine rentrée, seul moyen d'argumenter pour le maintien des trois classes à Condal. Un courrier conjoint sera adressé dans ce sens aux parents des enfants concernés.

Le conseil décide de faire restaurer dans leur style initial les inscriptions « MAIRIE » et « ECOLES » qui figurent sur la façade du bâtiment communal. Cette décision fait suite à une demande formulée par le directeur du RPI qui souhaitait que la signalétique soit améliorée.

Le Maire sur la demande de Mme Elisabeth LYONNAIS sollicite l'ensemble des conseillers pour la sécurité lors de la fête de Louvarel qui aura lieu le 13 juillet. La commune de Condal mettra deux personnes à la disposition du comité d'organisation de la fête afin de garantir les sens de circulation imposés par la sous-préfecture.

Lors du concours de pêche organisé le 31 juillet prochain par les Amis du Solnan, une exposition sous chapiteau de diverses toiles sera organisée conjointement et des artistes peindront sur place.

Le maire rappelle que ce samedi 20 février a lieu à la salle des fêtes un cours de recyclage de secourisme pour l'utilisation du défibrillateur et que ce cours est ouvert à tous.

Le Maire,

Jean-Louis DESBORDES

BROUILLON